

## PIERRE MOSCOVICI MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 12 septembre 2012 N° 108

## Pierre MOSCOVICI se félicite des avancées de la construction européenne

Pierre MOSCOVICI, Ministre de l'Economie et des Finances, salue la décision de la Cour de Karlsruhe et se félicite des propositions présentées aujourd'hui par le commissaire européen chargé des services financiers, Michel BARNIER.

Ces deux événements traduisent l'inflexion nouvelle donnée à la construction européenne vers plus de solidarité, de stabilité et de croissance.

La décision de la Cour constitutionnelle allemande ouvre la voie à la mise en place rapide du Mécanisme Européen de Stabilité, qui permettra de stabiliser les dettes souveraines et, une fois la supervision en place, de recapitaliser les banques.

Le renforcement de la supervision bancaire, tel que proposé par la Commission européenne, est une priorité majeure pour le gouvernement français et une étape cruciale pour apporter une solution durable à la crise que traverse la zone euro. La supervision intégrée permettra de mieux prévenir les difficultés des établissements financiers, de faire face plus efficacement aux crises bancaires, et de mieux protéger les contribuables et les déposants.

Pour que cette supervision soit efficace, il est important que le superviseur unique, adossé à la BCE, ait autorité sur toutes les banques de la zone euro, même si les superviseurs nationaux continuent à jouer un rôle important au jour le jour. Les exemples récents ont montré que les risques systémiques les plus graves ne provenaient pas nécessairement des établissements les plus grands.

Pierre MOSCOVICI souhaite que les propositions de la commission soient approuvées avant la fin 2012 et que la supervision intégrée soit effective dès le début de l'année 2013.

En plus de la supervision intégrée, Pierre MOSCOVICI souhaite aussi la mise en place rapide des règles harmonisées relatives à la résolution des banques en difficulté et à la garantie des dépôts.

Le gouvernement français est aussi attaché au marché unique et souligne l'importance de règles cohérentes en matière bancaire, non seulement pour la zone euro, mais aussi pour l'Europe dans son ensemble.

## Contacts presse :

Cabinet de Pierre MOSCOVICI :

Safia OTOKORÉ: 01.53.18.40.82 - <u>safia.otokore@cabinets.finances.gouv.fr</u>
Laurent FARY: 01.53.18.41.84 - <u>laurent.fary@cabinets.finances.gouv.fr</u>

